4. LA FOI EN LE CORAN ET EN TOUS LES LIVRES RÉVÉLÉS AVANT LUI

BISMI LLÂHI R-RAHMÂNI R-RAHÎM

Les 77 Branches de la Foi 4. la Foi en le Coran et en tous les Livres révélés avant Lui

"A'ÛDHU BI-L-LÂHI MINA SH-SHAYTÂNI R-RAJÎM " « JE CHERCHE REFUGE AUPRÈS D'ALLÂH CONTRE SATAN LE MAUDIT »

Selon Shaykh Muhammad Ibn Salih Al 'Outhaymine qu'Allâh lui fasse Miséricorde Selon l'imâm al-Bayhaqî dans ses « Shu'abou al imâni », ces branches sont les suivantes : 4. la Foi en le Coran et en tous les Livres révélés avant Lui

La foi aux Livres comprend quatre points :

- 1 Croire que les Livres proviennent réellement de la part d'Allâh.
- 2 Croire en ceux dont nous connaissons les noms comme le Coran qui a été révélé au prophète Mohammed Sallâ Allâhû Alayhi wa Salam, les feuillets d'Ibrahim Alayhi Salam(Abraham), la Thora à Moussa Alayhi Salam(Moïse), l'Ingile (l'évangile) à 'Issa Alayhi Salam(Jésus) et le Zabour (Les Psaumes) à Daoud Alayhi Salam(David).

De même, nous devons croire globalement à ceux dont leurs noms nous sont inconnus :

{Il a fait descendre sur toi (Mohammed) le Livre (le Coran) avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Et Il fit descendre la Thora et l'Ingile. }

Traduction approximative; (Sourate 3 Al-Imran/La Famille de Imran Verset.3)

{Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allâh, en Son messager, au Livre qu'll a fait descendre sur Son messager, et au Livre qu'll a fait descendre avant. }

Traduction approximative; (Sourate 4 An-Nissa/Les Femmes Verset.136)

{Et sur toi, Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. }

Traduction approximative; (Sourate 5 Al Maïda/La Table Servie Verset.48)

{Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Nouh et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Ibrahim, à Ismaïl, à Isaac, à Yacoub (Jacob), aux Tribus, à 'Issa, à Ayoub (Job), à Younas (Jonas), à Haroun (Aron) et à Soulayman (Salomon) et Nous avons donné le Zabour à Daoud. }

Traduction approximative; (Sourate 4 An-Nissa/Les Femmes Verset. 163)

{Ceci se trouve, certes, dans les feuilles anciennes, les feuilles d'Ibrahim et de Moussa.} Traduction approximative;(Sourate 87 Al A'la/Le Très Haut Verset .18-19)

3 - Croire en la vérité des informations des Livres révélés comme celles du Coran, ainsi qu'en celles n'ayant subit aucune altération ou falsification pour ce qui est des autres Livres.

4 - La pratique avec satisfaction et soumission totale de toutes les lois qui n'ont pas été abrogées, connaissant ou non leurs sagesses, et tout en sachant que le Coran a abrogé tous les Livres révélés antérieurement.

Allâh dit :{ Et sur toi, Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui.}

Traduction approximative; (Sourate 5 Al Maïda/La Table Servie Verset.48)

C'est à dire : « prédominer sur lui ». De là, il est interdit de pratiquer n'importe quelle loi appartenant aux Livres précédents, hormis celles qui ont été authentifiées et approuvées par le Coran ; car celuici couronne et rend caduque toutes les législations et prescriptions révélées auparavant.

La foi aux Livres procure de nombreux avantages au croyant :

- 1 Savoir qu'Allâh porte une grande attention envers Ses créatures du fait qu'Il ait révélé un Livre à chaque peuple afin de les guider sur le droit chemin.
- 2 Connaître la sagesse d'Allâh à travers Ses lois qui répondent convenablement aux différentes nécessités de chaque peuple.

Et comme Allâh a dit :{ Et à chaque communauté Nous avons assigné une législation et un chemin précis à suivre.}

Traduction approximative; (Sourate Al Maïda/La Table Servie Verset.48)

3 - Remercier Allâh pour nous.

Et la Louange revient à Allâh le Très-Haut.

Ô Allâh! Accorde Ta miséricorde et Ton salut à notre Prophète Muhammad, aux membres de sa famille, à tous ses Compagnons, ainsi qu'à quiconque suit parfaitement leur voie, et ce jusqu'au Jour de la Rétribution.